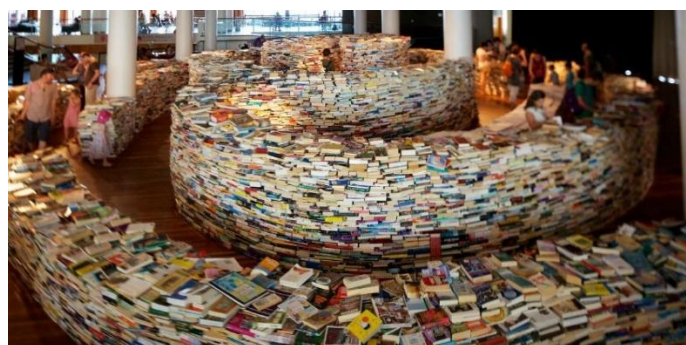


Charte des collections- Médiathèque Brachotte

Octobre 2025



Médiathèque Brachotte- 7 rue chanoine Brachotte

Tel : 03 81 26 04 12/ Mail : bm@valdahon.com

Horaires d'ouverture : mardi : 12h-19h/ mercredi et samedi : 10h-12h _ 14h-17h/

Vendredi : 14h-19h

SOMMAIRE

A. Objectifs de la lecture publique

1. Contexte
2. Missions et objectifs des médiathèques
3. Missions spécifiques de la Médiathèque Brachotte
4. Partenariats
 - 4.1) Bibliothèques du réseau
 - 4.2) Partenariats existants
 - 4.3) Partenariats à développer
5. Publics
6. Collections
 - 6.1) Principes généraux
 - 6.2) Répartition des abonnements de presse

B. Objectifs de la politique documentaire

1. Politique d'acquisition
2. Politique de conservation
 - 2.1) Critères de désherbage
 - 2.2) Devenir des documents désherbés
3. Politique d'accès et de médiation

C. Annexes

A-Objectifs de la lecture publique

1- Contexte

L'enjeu d'une politique documentaire est d'évaluer la pertinence des collections et des services au regard des missions et des besoins sociaux à satisfaire.

Ce document sera actualisé régulièrement selon l'évolution de l'organisation du service et de ses finalités.

Le présent document a pour objectif de fixer la politique documentaire de la médiathèque municipale et constituera une référence pour le développement de ses collections, conformément à l'article 7 de la LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (dites Loi Robert) :

« Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements élaborent les orientations générales de leur politique documentaire, qu'elles présentent devant l'organe délibérant de la collectivité territoriale ou du groupement et qu'elles actualisent régulièrement.

Elles présentent également leurs partenariats avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux, les établissements pénitentiaires et les établissements d'accueil de la petite enfance.

La présentation peut être suivie d'un vote de l'organe délibérant ».

Objectifs d'une « politique documentaire »

. selon Bertrand Calenge (Dictionnaire de l'Enssib) :

« La politique documentaire recouvre au sein d'une bibliothèque l'ensemble des processus visant à contrôler le développement des collections. Elle recouvre la politique d'acquisition, la politique de conservation (incluant le désherbage) et la politique d'accès (incluant les modalités d'organisation et de communication des collections). »

. selon la Loi Robert, article 5

« Les collections des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements sont pluralistes et diversifiées. Elles représentent, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, la multiplicité des connaissances, des courants d'idées et d'opinions et des productions éditoriales. Elles doivent être exemptes de toutes formes de censure idéologique, politique ou religieuse ou de pressions commerciales. Elles sont rendues accessibles à tout public, sur place ou à distance. »

2- Missions et objectifs des médiathèques

La loi Robert fixe les principes fondamentaux des bibliothèques publiques (article 1) :

« Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour mission de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture.

A ce titre, elles :

1° constituent, conservent et communiquent des collections de documents et d'objets, définies à l'article 4, sous forme physique ou numérique.

2° Conçoivent et mettent en œuvre des services, des activités et des outils associés à leurs missions ou à leurs collections. Elles en facilitent l'accès aux personnes en situation de handicap. Elles contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronismes ; Par leur action de médiation, elles garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels .

3° Participent à la diffusion et à la promotion du patrimoine linguistique ;

4° Coopèrent avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux et les établissements pénitentiaires. »

3- Missions spécifiques de la Médiathèque Brachotte

La médiathèque Municipale Brachotte est un service de la Ville de Valdahon, composée de 5700 habitants. Elle se situe proche du centre-ville, à proximité du Relais Petite Enfance, du groupe scolaire Lavoisier et du collège.

Le Projet Culturel Scientifique éducatif et Social (PCSES) n'ayant pas encore été rédigé à ce jour, des axes spécifiques peuvent malgré tout être proposés :

Axe de convivialité : être un lieu d'échange, de découvertes, de rencontres et de convivialité, à travers un club lecture, des ateliers interactifs, des moments conviviaux autour de manifestations culturelles.

Axe numérique : Accès à des ressources numériques (en collaboration avec la Médiathèque départementale du Doubs), à des liseuses électroniques contenant des e-books, à un catalogue en ligne via le portail (kiosque des nouveautés, réservation et consultation des emprunts).

Axe artistique et culturel : montrer la richesse culturelle locale en valorisant des œuvres d'artistes locaux (voire nationaux ou internationaux) avec des expositions, des concerts, des interventions d'auteurs. Des collections sont proposées systématiquement à chaque manifestation pour compléter les connaissances et favoriser l'accès à la culture.

Axe transversal concernant l'accessibilité : accès à des ressources spécifiques (fonds Facile à Lire, romans et revues en langues étrangères, collections pour des apprenants, romans premières lectures, grainothèque, livre pop-up, fonds Dys, fonds littérature classique).

4- Partenariats

4.1) Bibliothèques du réseau

Bien que la médiathèque dépende uniquement de la commune de Valdahon, elle est tête d'un réseau intercommunal, implanté par la Médiathèque Départementale du Doubs, depuis 2005. Elle dessert 3 communes actuellement : Avoudrey, Voires, Naisey-les-granges. Ce réseau fluctue en fonction de la présence ou non de bénévoles impliqués dans les bibliothèques.

	Voires	Naisey-les granges	Avoudrey
Nombre d'heures d'ouverture	1h le samedi, de 14h à 15h tous les 15 jours/ Ouverture à la demande	Samedi : 10h30-11h30 1 ^{er} jeudi de chaque mois. Fermetures durant les vacances scolaires	Mercredi : 16h30-18h30 Samedi : 10h30-12h Fermetures durant les vacances scolaires
Bâtiment	50 m2 (vient d'être rénové)	60 m2	55 m2
Budget d'acquisition	Dons	800 euros	Variable : env. 1500 euros
Nombre de prêt	323 livres adultes 36 livres jeunesse Total : 359	Non connu	Non connu
Nombre de livres dans le fonds	Env. 1200	Env. 2000	3200
Nombre de documents en dépôt	80/ échange	264 / échange	199 / échange
Fréquentation	7 enfants/5 adultes Total : 12	Non connu	Non connu
Accueil de classes	Non	Oui/ 73 élèves	3x/an- 115 élèves
Logiciel documentaire	Non	Non- mais utilise un fichier informatique adapté aux bibliothèques	Microbib (identique à la médiathèque Brachotte)

Chaque bibliothèque du réseau se réapprovisionne à la médiathèque Brachotte environ 3x/an, sur rendez-vous, sous certaines conditions d'emprunt.

Conditions d'emprunt :

- les nouveautés appartenant au fonds propre de la médiathèque Brachotte ne peuvent pas être empruntées,
- il y a un quota d'emprunt à ne pas dépasser (250).
- Si les lecteurs de Valdahon souhaitent réserver des livres empruntés par les bibliothèques du réseau, les bénévoles doivent venir les rapporter (et inversement).
- Une facture est éditée si un livre a été abîmé ou perdu par la bibliothèque emprunteur.
- Les livres les plus anciens et les livres demandés par la médiathèque départementale sont prioritairement rapportés lors des échanges à la médiathèque de Valdahon pour organiser un roulement de leur fonds.
- Lors des échanges de documents, les bénévoles viennent avec leurs propres caisses.

4.2) Partenariats existants

Jeunesse

- Les écoles préélémentaires et élémentaires locales (consultation sur place, emprunts de documents et animations culturelles).
- Le collège : les classes de 6^{ème} et les internes (visite de l'établissement en début d'année scolaire. Accueil 1x/mois pour des animations culturelles).
- Crèches locales (consultation sur place, emprunts).
- Le Relais Petite Enfance (il n'y a pas d'emprunt, mais un accès aux collections et à des animations culturelles).
- Le périscolaire (il n'y a pas d'emprunt, mais un accès aux collections et des à animations culturelles).

Champ social

- La résidence Autonomie (consultation sur place, emprunts et animations culturelles).
- Foyer d'hébergement pour handicapés
- Diverses associations d'entraide locales

Champ culturel et artistique

- Artothèque de Montbéliard (emprunt des œuvres pour des expositions)
- Centre National du Livre (offre des cadeaux aux usagers pour des concours et kit de communication, dans le cadre de la manifestation « Partir en livre »).
- Prix Chronos (découverte de livres et discussions avec des classes et des personnes âgées sur le thème de l'intergénération).
- Compagnies de théâtre locales (pour des représentations et des ateliers).
- DRAC, Médiathèque Départementale du Doubs (aide à : des financements, des animations culturelles, des prêts de documents, de la formation).

4.3) Partenariats à développer

Une étude est en cours pour faire participer des partenaires sur l'achat des documents. Un regard extérieur par des professionnels de l'enfance pourrait guider le choix des acquisitions.

Une collaboration pourrait davantage se développer avec la Maison France Services regroupant des services sociaux, pour attirer leurs usagers à découvrir les collections de la médiathèque. Des tentatives ont déjà été initiées dans ce sens.

5- Publics

- Public existant, composition des usagers empruntant à la médiathèque :

	Caractéristiques	2024	2019	2006
Publics existants	0-14 ans	447	387	422
	15 à 24 ans	49	79	154
	+ de 25 ans	254	277	395
	+ de 60 ans	132	108	91
	Total : individuels	881	851	1062
	Total actifs (individuels+groupes)	918	918	1095
	Répartition hommes-femmes	Hommes :305 Femmes : 576	Hommes :303 Femmes : 548	Hommes :436 Femmes : 640
	Renouvellement	328	44	3
Publics spécifiques	.Accueil des classes : 23/tous les 2 mois .Accueil des 6è du collège+internes . crèches, foyer de vie, Sessad			
Public à développer	Adolescents	Club ado		

La médiathèque attire un public essentiellement familial (parents et enfants). La tranche d'âge majoritaire est celle des 0-14 ans. La catégorie la moins représentée est la tranche des adolescents (15-24 ans). Un club spécial « adolescent » a été mis en place depuis 2024, ainsi que des activités dédiées.

Piste d'amélioration : agrandissement de l'espace « ado » pour proposer davantage de livres.

Un portage à domicile est organisé 1x/mois auprès des personnes à mobilité réduite, sur le secteur de Valdahon.

6-Collections

6.1) Principes généraux

La médiathèque met à la disposition des usagers plus de 17000 documents physiques (livres, Cd audio, DVD, périodiques) et des ressources numériques.

L'accès aux collections est gratuit de même que les copies et les impressions à partir des postes informatiques, liées à des recherches documentaires.

Les ouvrages de référence (dictionnaires) sont à consulter seulement sur place. Ainsi que certains livres sur l'histoire de Valdahon, qui ne sont plus commercialisés et qui sont donc précieux.

Par manque de place, certains ouvrages se trouvent en réserve : selon les critères suivants : usage moins fréquent de certains titres ou doublons, usages thématiques. Par exemple des classiques, des romans pour l'été, des albums thématiques (noël, carnaval, automne, rentrée des classes) et des livres sur l'histoire de Valdahon.

Le fonds DVD et CD-audio est prêté par la Médiathèque Départementale, qui gère les droits afférents. Ces supports sont de moins en moins empruntés, vu l'évolution des plateformes en ligne.

Pour le fonds jeunesse, ce sont d'abord les albums, puis les bd, puis les romans qui sont les plus empruntés. En vue de ce contexte, l'équipe achète en priorité les albums et essaie de respecter l'ordre de préférence en conséquence. Elle complète son fonds de romans et de BD par ceux de la Médiathèque départementale, pour plus de renouvellement.

Le taux d'emprunt important en jeunesse nécessite d'acquérir plus de documents pour cette tranche d'âge. De plus, les livres étant très empruntés, ils sont plus rapidement abîmés.

Piste d'amélioration : acquérir plus de BD, vu le taux d'emprunt.

Pour le fonds adulte, ce sont les romans fiction qui sont le plus empruntés et donc le plus achetés. Puis la Bd, puis les documentaires.

Piste d'amélioration : acquérir plus de BD que de documentaires, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. L'espace de stockage BD ne permettant pas d'augmenter le nombre d'acquisitions, ce sera auprès de la médiathèque départementale qu'il faudra augmenter ce type de collection pour compléter le fonds et répondre aux besoins.

L'espace adulte ne propose pas suffisamment de stockage pour :

. les documentaires

. les BD

Un renouvellement important de ce fonds s'organise grâce aux collections complémentaires de la médiathèque départementale.

Pour le fonds adolescent, ce sont les bd et les mangas qui sont le plus empruntés. Idem, le lieu de stockage étant limité physiquement, l'équipe complète ses collections auprès de la médiathèque départementale, grâce notamment à des malles dédiées. Un effort important ces deux dernières années a été fait pour en acquérir davantage.

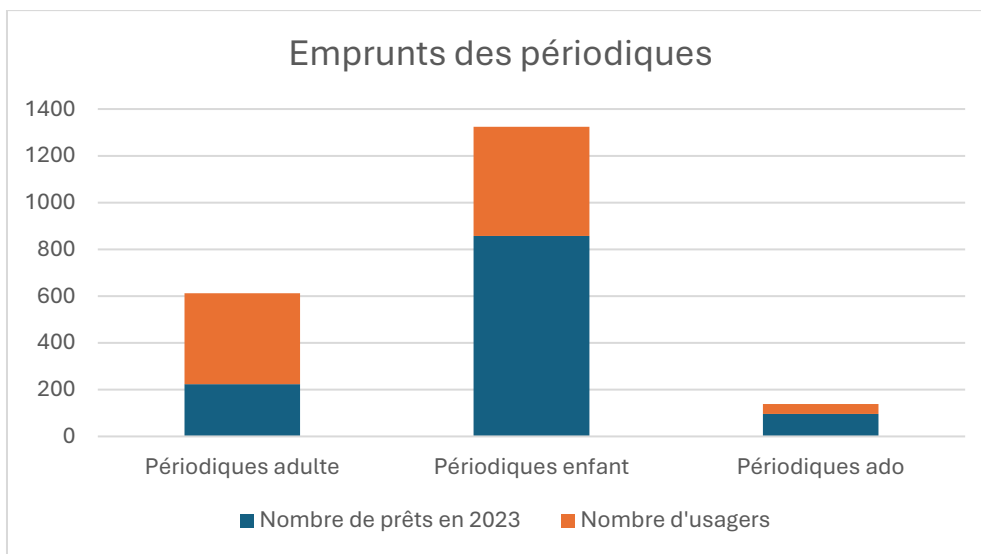
6.2) Répartition des abonnements de presse

Groupe de presse	Public jeunesse	Public adulte	Public adolescent	Equipe médiathèque
Milan	Histoire pour les petits-8 essentiels- Babilles- MorelD-			
Bayard	Picotti-J'aime lire- - Images doc-Belles histoires			
Viapress	La tribu des idées	L'histoire- Lire- Psychologie magazine- L'express- Onze Mondial- Sciences et vie- Parents	Sciences et vie junior-	La tribu des idées Lire
A2presse	Petite salamandre-Mon petit sciences et vie avec nano- 1 jour 1 actu	Micro pratique- Le particulier pratique- Marie-Claire idées- Ca m'intéresse- Notre temps-Saveurs- Système D-Bien-dire	Le nouvel atelier des nanas-Geek Junior- Otaku manga- Vocabulaire anglais	Le nouvel atelier des nanas
Toutabo		L'essentiel de l'auto- Potager pratique		
Journaux		Est Républicain- Presse Pontissalienne- La sélection du monde		

Autres		La page des libraires		La page des libraires
Sous-Total	12	21	5	4
Total	2500 euros/ 42 abonnements			

Choix des abonnements annuels :

- A- Selon les statistiques d'emprunt
- B- Selon la demande des usagers
- C- Selon les tendances actuelles sociétales



B- Objectifs de la politique documentaire

Principes généraux de la politique documentaire :

- . Encyclopédisme et pluralisme des collections
- . Diversité des supports (livres, revues, Cd, Dvd, ressources numériques)
- . Equilibre entre les documents grand public et les documents plus spécialisés
- . Actualisation régulière des fonds

1) Politique d'acquisition

Critères de sélection :

La sélection des acquisitions n'est pas l'objet de choix individuels mais un travail collectif. Elle se fait en concertation dans l'équipe de la médiathèque, grâce à des consultations régulières de diverses données.

- . Qualité et pertinence des contenus
- . Adéquation aux besoins de la population
- . Complémentarité avec les collections existantes
- . Respect du pluralisme des opinions
- La veille documentaire est assurée par l'équipe grâce à des outils bibliographiques (consultation de sites spécialisés sur internet et de revues littéraires, conseils par des libraires spécialisés, participation à des comités de lecture organisés par la Médiathèque départementale.)
- Réservation de livres suggérés par les usagers auprès de la Médiathèque Départementale (navette).
- Achats réguliers tout au long de l'année auprès des libraires.
- Les bibliothécaires offrent au public un large choix de production littéraire, documentaire allant de la tradition à l'innovation. Un équilibre sera recherché entre classicisme, avant-garde et ouvrages de distraction, pour répondre aux différents goûts des usagers.
- Concernant le jeune public, l'équipe a pour mission d'offrir un choix de livres pour les enfants, les tout-petits et les adolescents. Pour permettre aux lecteurs de se construire une identité et vulgariser les connaissances scientifiques, l'équipe propose un choix de livres variés : de niveaux de lecture, de types d'ouvrages (BD, albums, contes, documentaires), de genres (romans, d'aventure, policiers, science-fiction, fantastique...). La volonté de l'équipe est également que les collections reflètent les tendances éditoriales.
- Valorisation des documents :
 - . Mise en avant des nouveautés grâce aux présentoirs sur les étagères
 - . Animations autour des collections (heure du conte, atelier créatif, comité de lecture...). Sélection thématique (sur un évènement de l'actualité ou en empruntant des valises thématiques à la médiathèque Départementale).

Répartition des achats dans l'équipe

Nom des agents	Tâches	Activités/médiation avec le public concerné
Christèle Tavares (responsable) temps complet	Supervision et coordination des achats. Achat des livres pour adultes et jeunesse	Accueil de tous les publics et des classes. Animations auprès des enfants. Lors des échanges de livres avec la Médiathèque Départementale : référente des livres adultes
Laurence Bernard (temps non-complet)	Achat de livres jeunesse. Organise les navettes des réservations avec la MDD	Accueil de tous les publics et des classes. Animations auprès des enfants. Lors des échanges avec la médiathèque départementale : référente des livres jeunesse
Aurianne Poildevin (temps complet)	Achats de livres Petite Enfance, mangas et livres pour les adolescents. Référente des collections pour les publics en difficulté de lecture	Accueil de tous les publics Accueil des classes de 6 ^e 1x/an. Référente des animations. Lors des échanges avec la médiathèque départementale : référente des livres « ado », « petite enfance », « documentaires adultes », supports multimédias. Portage à domicile auprès des personnes âgées

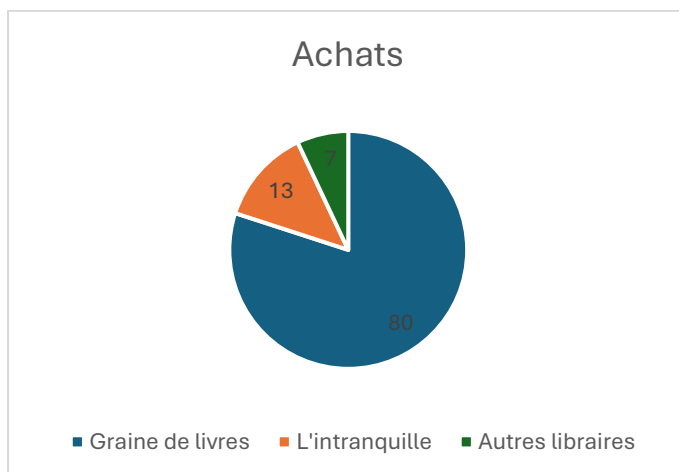
La médiathèque privilégie d'acheter les livres auprès de la librairie locale, qui propose des livres et un service de qualité : « Graine de livres ». La plupart des achats sont effectués chez ce libraire, souvent par commande, puisque le stock de livres sur place ne peut pas satisfaire tous nos besoins. Il n'y a pas de marché public.

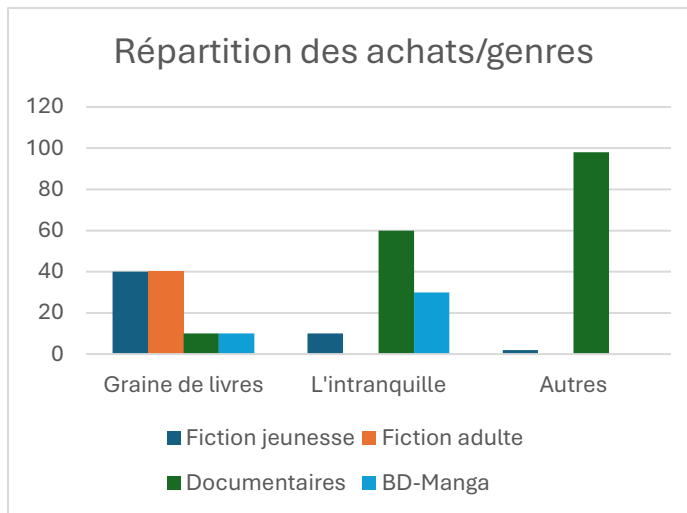
L'équipe de la médiathèque a besoin de se fournir auprès d'autres librairies qui sont plus spécialisés et possédant un stock plus important pour consulter certains types d'ouvrages sur place.

Répartition des achats en librairie :

Les achats se font 4 à 5x/an, par une commande établie avec le libraire, ou sur place, entre avril et octobre.

- Graine de Livres- Valdahon : 80%/ librairie locale et indépendante. Achats de livres tout au long de l'année, sur commande ou sur place. Achats principalement de fictions (romans, albums), de documentaires, de BD et mangas.
- L'Intranquille- Besançon : 13%/ librairie indépendante, stock plus important. Achats 1x/an sur place ou sur commande (quand la librairie Graine de livres ne peut pas fournir des livres spécifiques). Achats uniquement de :
 - . documentaires (besoin de consulter ce type d'ouvrage sur place pour vérifier la vulgarisation des explications)
 - . d'albums et de documentaires thématiques jeunesse.
 - . de manga et BD ado et jeunesse (besoin de conseils de libraires spécialisés).
- Autre librairie : 7% achats ponctuels sur des thématiques précises (1x/an) : pour l'animation, pour des documentaires ou pour des thèmes régionaux.





Fonds spécifiques

- Développement d'un fonds « facile à lire » : destiné à des publics dits empêchés ou éloignés du livre et de la lecture.
- Développement d'un fonds « Lire autrement » : destiné aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage (troubles DYS en particulier). Des livres numériques adaptés sont proposés en complément sur la plateforme Media-Doo, gérée par la Médiathèque départementale du Doubs.
- Fonds « Franche-Comté » : livres thématiques dédiés à la région, tant sur le plan documentaire que pour des fictions. Des livres sur l'histoire de Valdahon complète ce fonds.
- Livres Pop-up : ces livres sont très fragiles donc ils ne sont pas accessibles au prêt, mais sont valorisés de manière ponctuelle dans l'année, selon les thèmes ou les animations du moment.

Les dons

Les dons de livres sont acceptés s'ils respectent les critères de la politique documentaire et sous conditions d'un état correct (pas de livres jaunis, abîmés, peu attractifs, en doublon) et d'une date récente. Le donateur devra faire le tri parmi ses dons, le volume doit rester dans la limite du raisonnable. L'agent d'accueil pourra également l'aider à faire un tri.

Les dons peuvent être mis en rayon, donnés à d'autres établissements, donnés à des associations, à des bibliothèques du réseau, dans la boîte à livre dédiée, mis en déchetterie ou détruits.

Les demandes du public

Les demande de lecteurs sont prises en compte dans la mesure où elles sont en accord avec le développement des collections et la politique documentaire.

- mise à disposition d'un cahier des suggestions. Propositions orales par les usagers. L'utilisateur est contacté par mail lorsque le livre est disponible.

S'il y a un refus après décision avec l'équipe de la médiathèque, une explication lui sera fournie.

Critères d'exclusion

Sont exclus, des acquisitions, les ouvrages qui font l'apologie de la discrimination ethnique, raciste (ou raciale) ou religieuse (loi du 1^{er} juillet 1972) ou qui prônent le négationnisme (loi « Gayssot » du 12 juillet 1990). De même les ouvrages qui émanent de sectes ainsi que des ouvrages qui ont été interdits par la loi.

Evaluation

Une fois par an, la médiathèque édite des statistiques sur les collections, les publics, les activités et les services. Ces données, élaborées à l'échelle nationale, servent à la rédaction d'un rapport d'activité. Selon les constats, ces données pourront amener à modifier la politique documentaire.

2- Politique de conservation

La médiathèque Brachotte met à disposition des collections courantes et ne possède pas de documents patrimoniaux et n'a donc pas de mission de conservation en ce sens.

Définition des document patrimoniaux :

- document ancien antérieur à 1811
- document rare : unique, à tirage limité
- document précieux : à valeur financière, historique ou culturelle.

La médiathèque n'a pas vocation à conserver les collections courantes. Afin de garder un fonds vivant, attractif et accessible. Des documents doivent être retirés des collections pour être réactualisés, remplacés, ou éliminés. Ce processus se nomme désherbage.

2.1) Critères de désherbage

1^{er} niveau de désherbage pour des documents selon des critères définis : obsolescence, état physique, non réparables, au contenu obsolète avec la méthode IOUPI (Incorrect, Ordinaire, Usé, Périmé, Inadéquat).

2^{ème} niveau de désherbage : âge des documents, nombre de prêt, date de dernier prêt, présence d'autres ouvrages similaires.

2.2) Devenir des documents désherbés

- Les documents désherbés sont stockés aux ateliers des services techniques, ensuite redistribués par des dons à des associations locales et nationale.
- 1^{ère} étape : don aux écoles, aux bibliothèques du réseau, aux associations et structures locales, à France services.
- 2^{ème} étape : don de tous les livres restant à « Recyclivres », en partenariat avec Préval.
- 3^{ème} étape : don des revues à plusieurs associations de parents d'élèves locales ou départementales, en vue de récupérer l'argent du recyclage pour les écoles.

. Recyclivres : cette plateforme s'engage à une économie circulaire des livres, en valorisant les livres d'occasion de manière éthique, environnementale et sociale. Les bénéfices des livres vendus sur un site internet, sont redistribués à des associations engagées.

La médiathèque conserve une liste de ces documents. L'élimination d'ouvrages est officialisée par un procès-verbal signé du Maire ou de son Représentant mentionnant le nombre d'ouvrages éliminés auquel sera annexé un état des documents éliminés.

2.3) Participation au Plan de Conservation partagée avec un réseau régional

Depuis 1996, deux revues sont sauvegardées par le personnel de la bibliothèque. Ces revues sont stockées au sous-sol de France services, dans des cartons, de manière organisée, avec une liste à jour. 2 titres sont conservés : "Images doc" et "Belles histoires".

L'objectif : à la demande des professionnels du livre, un plan de conservation partagée des périodiques dans toutes les régions françaises, permet de répartir entre plusieurs établissements la conservation des titres de périodiques « papier » présents dans les bibliothèques publiques, universitaires, de recherche, spécialisées, dans les services d'archives municipales et départementales ou encore dans les centres de documentation.

Le travail autour de la conservation partagée permet, entre autres, aux bibliothèques et aux structures participantes, d'apporter une réponse concrète au manque d'espace dans les magasins en rationalisant les acquisitions et la conservation. Il permet également de proposer à un large public un accès facilité à des collections répertoriées, complètes et localisées.

Transition actuelle : depuis de nombreuses années, c'est le Sudoc (système universitaire de documentation) qui était missionné pour gérer ce plan. Depuis peu, le ministère de l'enseignement a décidé de retirer les

financements liés à sa gestion. Pour le moment, la gouvernance de ce plan a été relayée par l'agence du Livre et de la Lecture, qui essaie de trouver des solutions pour remplacer ce système de gestion.

Ce plan risque de changer de forme et de fonctionnement dans les années à venir.

3) Politique d'accès et de médiation

Accès sur place

L'accès aux espaces et aux collections de la médiathèque est gratuit et libre.

L'inscription permet l'emprunt des documents selon des tarifs votés par le Conseil Municipal chaque année. Elle est soumise à un justificatif de domicile.

La médiathèque est ouverte 22 heures par semaine, du mardi au samedi. Les horaires sont votés en Conseil municipal et peuvent être amenés à évoluer.

La médiathèque respecte les normes d'accessibilité pour tous au bâtiment, aux circulations intérieures et aux collections.

Un plan de classement organise la mise à disposition des documents par secteurs et sous-secteurs, affichés dans les espaces de la médiathèque et mis en valeur par une signalétique.

Accès à distance

Les usagers peuvent librement accéder au catalogue en ligne, à distance, ainsi qu'aux ressources numériques de la Médiathèque Départementale du Doubs.

Un portage à domicile est effectué pour des personnes à mobilité réduite, sur le secteur de Valdahon.

La médiathèque départementale organise un système de navette permettant la circulation des documents demandés par les usagers, s'ils ne sont pas disponibles dans le fonds propre.

Les bibliothécaires valorisent les collections de multiples manières par des présentoirs de nouveautés ou thématiques, sur les étagères.

Elles conseillent, effectuent des recherches et accompagnent les lecteurs.

- A distance
 - . sur le portail : nouveautés, coups de cœur du club lecture
- Sur place :
 - . valorisation des coups de cœur du club lecture
 - . valorisation des livres proposés dans le cadre de l'heure du conte, d'ateliers, d'exposition...

Annexes

Etat des lieux du Fonds propre

Intitulé	Référen ce au nombre d'habit ants	Fonds propre (2024)	Pourcentage FP	MDD	Total	Prêt (2024)
Fonds Jeunesse : 40 %	Plus de 4000					
Album (tous les âges, comptines, éveil, pop-up)	+1600	2010	36.3%	418	2428	7162
Roman	+1200	1247	22.5%	551	1798	3228
BD (+manga)	+400	968	17.5%	236	1204	5227
Documentaire	+800	1157	20.9%	33	1190	1892
Total	4000	5382		1238	6620	17189
Fonds adulte : 60%						
Romans tous types+biographie, témoignage, livre- lu, GC,)	+2700	3464	53.3%	759	4224	4957
BD	+600	468	7.2%	342	810	1337
Documentaires (tous types+théâtre, poésie, nouvelle, fonds Franche- Comté)	+2700	2571	39.5%	367	2938	1094
Total	6000	6503		1468	7971	7389
Fonds adolescent	-					
Roman	-	835	48.2%	Données non fournies		659
BD (+mangas)	-	737	42.6%	Données non fournies		1612
Documentaire	-	160	9.2%	Données non fournies		66
Total	-	1732				2337

Total des livres- Fond propre	13 783
-------------------------------	--------

Total des livres prêtés par la MDD	2706
Supports multimédia prêtés par la MDD (CD audio-DVD)	300
Revue-périodiques	336
Total	17125

Nbre de doc	Jeunesse	Adolescent	Adulte
13783	5542	1738	6503
	40,2%	12,6%	47,2%

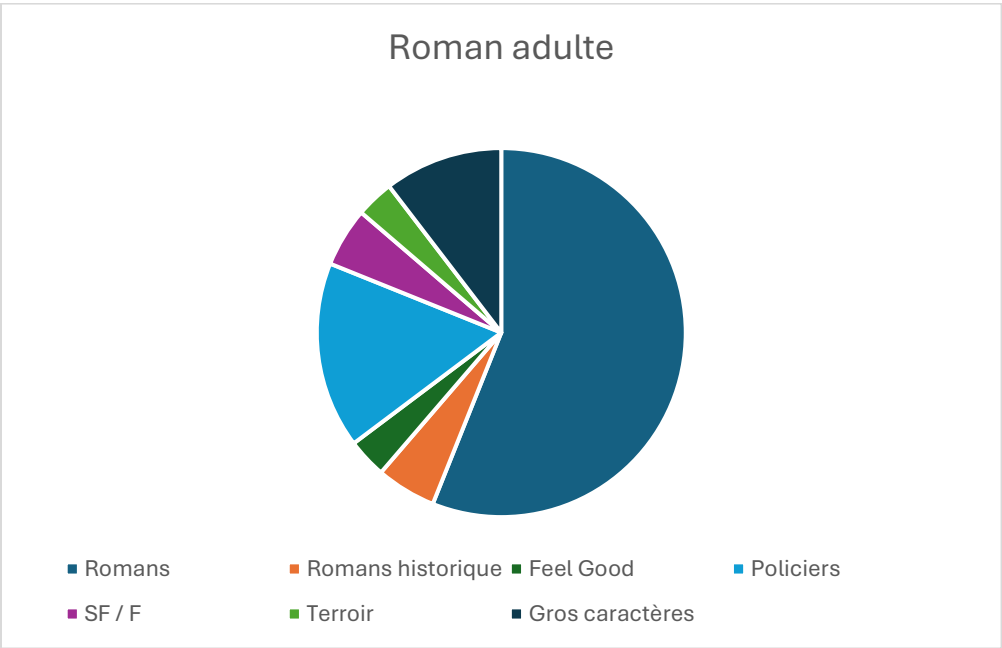
Adulte		
Bande dessinée	468	7,2%
Documentaire	2183	33,6%
Roman	3005	46,2%
Autre littérature (Théâtre Poésie, nouvelles)	236	3,6%
Biographie / récit	234	3,6%
Fonds Franche Comté	152	2,3%
Livre lu	225	3,5%
TOTAL	6503	

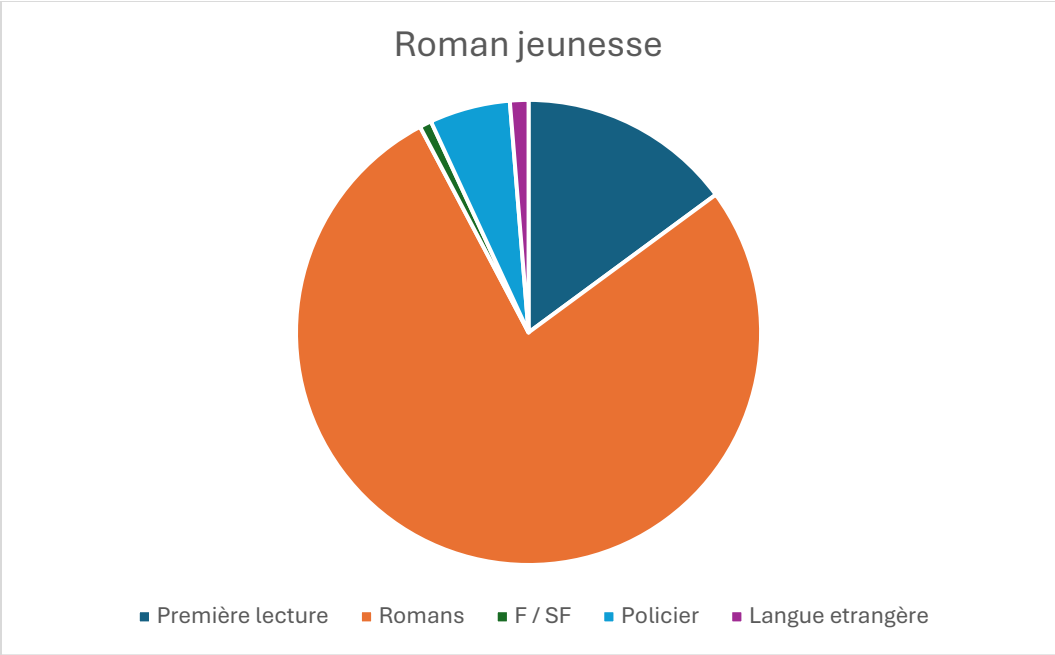
Adulte Roman		
Roman	1708	56,1%
Roman historique	160	5,3%
Feel Good	105	3,4%
Policier	498	16,3%
SF / F	158	5,2%
Terroir	101	3,3%
Gros caractères	317	10,4%
TOTAL	3047	

Jeunesse		
Album	1602	28,9%
Album Bébé	408	7,4%
Bande dessinée	897	16,2%
Mangas	71	1,3%
Documentaires	1157	20,9%
Roman	1247	22,5%
Théâtre	7	0,1%
Conte	135	2,4%
Kamishibai	18	0,3%
Total	5542	

Roman jeunesse		
Première lecture	162	14,9%
Roman	841	77,4%
F / SF	9	0,8%
Policier	61	5,6%
Langue étrangère	14	1,3%
Total	1087	

Adolescent		
Bande dessinée	573	33,1%
Roman	835	48,2%
Manga	164	9,5%
Documentaire	160	9,2%
TOTAL	1732	





Récapitulatif du nombre de livres désherbés ces dernières années

Année	Nombre de livres désherbés
2020	1131
2021	2492
2022	253
2023	764
2024	681